

<https://www.aefinfo.fr/depeche/721883-education-a-la-vie-affective-relationnelle-et-sexuell...>

✍ Elise Le Berre

🕒 7 min read

Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : le programme n'est pas acceptable en l'état (A. Portier)

"Le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, en l'état, n'est pas acceptable", déclare aux sénateurs Alexandre Portier, ministre délégué chargé de l'Enseignement professionnel, lors des questions au gouvernement le 27 novembre 2024. Ce projet de programme, qui doit être étudié lors d'un CSE courant décembre, a pourtant été jugé "bon" par Anne Genetet, qui a assuré qu'elle n'en "changerait pas une virgule" lors de son audition devant la délégation aux droits des femmes le 20 novembre dernier. Les ministres "sont alignés", assure l'entourage d'Anne Genetet.



"Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, en particulier sur les sujets qui touchent au plus intime et au plus privé", répond au sénateur Max Brisson (LR) le

ministre délégué Alexandre Portier. capture écran

"Le programme d'Evars, en l'état, n'est pas acceptable et doit être revu", déclare Alexandre Portier, ministre délégué chargé de l'Enseignement professionnel et de la Réussite scolaire, lors des questions au gouvernement au Sénat, le 27 novembre 2024.

Alors que ce programme, étudié en CSE le 20 novembre dernier, devrait être à l'ordre du jour d'un CSE à la mi-décembre ([lire sur AEF info](#)), il émet trois "réserves" : la première, concernant "la théorie du genre" : "Je m'engagerai personnellement pour que la théorie du genre ne trouve pas sa place dans nos écoles, car elle n'y a pas sa place". Pas plus, selon l'ancien député, que "le militantisme : je veux un encadrement très strict de tous les intervenants qui auront à porter ce sujet dans nos établissements". Enfin, il veut aussi "une meilleure prise en compte du développement des élèves".

"Ce programme est bon, il n'y a pas de raison que j'en change une virgule" (Anne Genetet)

Anne Genetet et Alexandre Portier "sont alignés", assure à la presse le ministère. Pourtant, auditionnée par la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale sur ce nouveau programme le 20 novembre dernier, la ministre de l'Éducation nationale assurait que ce programme "est bon : il n'y a pas de raison que j'en change une virgule". Et, quant aux craintes des députés sur les pressions que peuvent exercer certaines associations pour limiter les sujets en lien avec la sexualité à l'école ([lire sur AEF info](#)), elle affirmait : face aux organisations qui "mettraient en doute ou critiqueraient ce programme, je ne céderai pas d'un pouce".

La ministre "sera présente au CSE lors de l'examen de ce projet de programme", indique à AEF info le ministère de l'Éducation nationale, le 26 novembre. Dans une "volonté de concertation, elle écoutera les modifications" qui seront proposées par le CSE. Face aux associations qui estiment que cette éducation relève des parents et non de l'école, "sa ligne sur le sujet est simple", poursuit le ministère : "en tant qu'ancienne médecin scolaire, l'école a un rôle à jouer". Un point sur lequel elle et Alexandre Portier s'accordent.

Des modifications apportées depuis le projet publié en mars

C'est pour assurer l'effectivité des trois séances annuelles d'Evars que Pap Ndiaye avait saisi le CSP en juin 2023 ([lire sur AEF info](#)). Le retard de publication de ce nouveau programme, initialement annoncé pour la fin 2023, avait inquiété des députés ([lire sur AEF info](#)) ; dans le même temps, une intersyndicale de l'Éducation nationale (FSU, Unsa-Éducation, Sgen-CFDT, CGT éducation, SUD-Éducation) interpellait Gabriel Attal sur l'association "Parents vigilants", un réseau lancé lors des universités d'été de Reconquête en 2022 disant lutter contre "l'idéologie woke et l'islamisme qui s'infiltrent partout dans les établissements scolaires" ([lire sur AEF info](#)).

Un premier projet de programme avait finalement été publié en mars 2024, avant de faire l'objet d'une consultation nationale des personnels de l'éducation, organisations syndicales, associations de professeurs, équipes académiques de pilotage de l'éducation à la sexualité, ou encore des corps d'inspection et d'associations engagées dans l'éducation à la sexualité ainsi que des familles ([lire sur AEF info](#)). Suite à cette consultation, des modifications ont été apportées au projet de texte.

la question de l'identité de genre à trancher

Et, depuis la CSL, "des aménagements ont encore été faits", indique à AEF info Gwenaël Le Paih, secrétaire général adjoint au Snes-FSU. Si les organisations syndicales n'ont pas encore la version amendée, il souligne des "modifications" afin que "les textes conviennent à tous". Parmi ces points, le rôle qu'aura à jouer le chef d'établissement, notamment pour "protéger les personnels contre des parents d'élèves par exemple". Des "clarifications", afin de balayer "tout implicite" ont aussi été apportées. "Il faut peigner et lister le programme, pour qu'aucun sujet ne soit interprétable dans l'objectif d'être exploité par des opposants au programme", précise-t-il.

Sur "la théorie du genre", pointée par Alexandre Portier, et alors que des associations familiales catholiques ont lancé une pétition pour demander à la ministre de ne pas publier le programme en raison de "l'omniprésence du genre", ce terme ne figure pas dans le projet de programme du CSP, ni dans la version présentée en CSL. Reste à savoir si "l'identité de genre" (1) y figurera. Sur ce point, cela pourrait être abordé sous l'angle de la discrimination envers toute personne fondée sur son identité de genre, qui est pénalement répréhensible. D'autant plus que les élèves transgenres sont davantage exposés au harcèlement moral ([lire sur AEF info](#)).

Côté ~~SE-Unsa~~, on pointe une "cacophonie" entre les deux ministres : "un ministre de plein exercice porte ce programme, et le ministre délégué s'y oppose", s'étonne auprès d'AEF info Jérôme Fournier, secrétaire national en charge du système éducatif et des conditions d'apprentissage. "On avait bien noté des difficultés de périmètre, mais ce sujet n'est pas anodin : il faut une prudence et une prise de hauteur", estime-t-il. Tout en rappelant que, concernant les associations qui pourraient intervenir sur ce programme, "on ne donne pas un agrément au doigt mouillé". Une assurance qu'avait donnée Anne Genetet aux députés lors de son audition, en leur précisant les modalités de contrôles et d'agrément. Alexandre Portier "agite les peurs, et c'est dangereux", conclut Jérôme Fournier.

Generated with Reader Mode